

Jusqu'à 4 ans de prison pour des voleurs d'origine roumaine à Nice

Par C.p.

Créé le 02/22/2013 - 08:03

Neuf ressortissants roumains comparaissaient depuis deux jours devant le tribunal correctionnel de Nice après une kyrielle de vols et de cambriolages chez des particuliers et des entreprises commis à l'ouest de la ville. Verdict : 4 ans de prison, 5.000 € d'amende et interdiction de séjour en Paca.

C'est un dossier tentaculaire qui a été examiné, deux jours durant, par le tribunal correctionnel de Nice.

Dans le box : neuf jeunes ressortissants roumains poursuivis pour une kyrielle de vols et de cambriolages au préjudice de particuliers et d'entreprises. Le résultat d'un coup de pied dans la fourmière donné par la gendarmerie. Une spectaculaire opération s'était déroulée en avril 2012 dans un camp de Roms situé près du centre commercial Lingostière à Nice.

L'affaire était partie d'un cambriolage à Lantosque sur lequel enquêtait la brigade de Puget-Théniers. Les investigations se sont accélérées avec l'arrestation en flagrant délit de quatre Roumains surpris en train de voler des accessoires sur des voitures gardées par la fourrière municipale. Cinq autres individus seront interpellés alors qu'ils utilisaient des badges de télépéage dérobés dans une concession automobile de Mougins.

« **Le coup de la panne** »

Entre janvier et février 2012, plus d'une dizaine de cambriolages et de vols sur des chantiers étaient commis dans l'arrière-pays, notamment à Massoins, Vidauban, Châteaurenard, Bonson, Saint-Jeannet, Gillette, Ilonse, Clans, Saint-Martin-du-Var, Utelle et Mouans-Sartoux. À la Roquette-sur-Siagne, les réservoirs de sept camions avaient été siphonnés.

Lors des cambriolages, les enquêteurs relevaient un mode opératoire similaire, notamment « *le coup de la panne* ». Très souvent, des témoins avaient observé un homme près d'une voiture, capot ouvert, faisant mine de la réparer. En réalité, un guetteur, alors que ses complices étaient à l'œuvre.

La procureure Taligault a requis hier entre 6 mois et 4 ans de prison à l'encontre des prévenus, la plupart récidivistes. Ceux-ci ont souvent nié les faits, expliquant vivre de la mendicité et de la fouille des poubelles. Ils étaient défendus par Me Padovani, Vazzana, Ruiz, Hechatiet Morizur.

Le tribunal correctionnel présidé par David Hill a suivi en grande partie les réquisitions en condamnant hier Georges Borcea, 24 ans, à quatre ans de prison et 5 ans d'interdiction de

séjour en région PACA. Même sanction pour Marcel Mihai, 24 ans. Les autres peines vont de 5.000 euros d'amendes à deux ans de prison ferme.

Un prévenu a été relaxé. Un autre est en fuite.

***Cet article est soumis à une modération des commentaires avant leur publication.
Merci de votre compréhension.***

Photos / vidéos

Auteur : Richard Ray

Légende : L'opération du 10 avril dans un camp de Roms à Nice avait conduit à la destruction du squat.

Visuel 1:



URL source: <http://archives.nicematin.com/nice/jusqua-4-ans-de-prison-pour-des-voleurs-dorigine-roumaine-a-nice.1153484.html>